OUVRIER DU GENIE ECOLOGIQUE (OGE) TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU III

UJAMAA-OGE Eligible AIF & PIC-IAE RNCP: 35934



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L +596 596 757 004

☑ byen-bonjou@ujamaaconseil.com

www.ujamaaconseil.com

***** +33 664 34 36 62

Les travaux de génie écologique visent la restauration ou le maintien des écosystèmes et de leurs fonctionnalités, à l'aide de techniques, dont le génie végétal, utilisant les processus naturels afin de favoriser la résilience de ces milieux. L'ouvrier du génie écologique réalise des ouvrages visant à restaurer l'écosystème de milieux dégradés (naturels, anthropisés ou artificialisés), ou procède à des interventions visant à maintenir en bon état des milieux naturels fonctionnels menacés de dégradation écologique. Il agit « pour la nature », et le plus souvent « par la nature », à l'aide de techniques utilisant les processus naturels (physiologie végétale, éthologie animale, interactions faune flore, hydrologie de surface...).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Mettre en place un dispositif anti-érosion et restaurer un cours d'eau à l'aide des techniques du génie écologique
- Réaliser une mare ou un petit aménagement hydraulique dans un objectif de restauration de milieu
- Réaliser des aménagements ou ouvrages pour la faune
- Restaurer un milieu à l'aide de techniques de génie végétal
- Exécuter des opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes
- Réaliser des fauches sélectives dans un objectif écologique
- Réaliser des opérations de bûcheronnage dans un objectif écologique
- Equiper et entretenir des accueils du public pour la préservation des habitats et des espèces

PROGRAMME

Le référentiel de ce titre professionnel propose deux certificats de compétence professionnelle (CCP) que l'on peut passer chacun indépendamment de l'autre.

1. ACCUEIL ET INTEGRATION

Accueil, présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation à l'agroécologie.

2. MODULE 1 - Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrages de génie écologique

CP1- Mettre en place un dispositif anti-érosion et restaurer un cours d'eau à l'aide des techniques du génie écologique

- CP2- Réaliser une mare ou un petit aménagement hydraulique dans un objectif de restauration de milieu
- CP3- Réaliser des aménagements ou ouvrages pour la faune
- CP4- Restaurer un milieu à l'aide de techniques de génie végétal
- ENT1: Période en entreprise (6 semaines)

3. MODULE 2 - Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu

- CP5 Exécuter des opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes
- CP6 Réaliser des fauches sélectives dans un objectif écologique
- CP7 Réaliser des opérations de bûcheronnage dans un objectif écologique
- CP8 Equiper et entretenir des accueils du public pour la préservation des habitats et des espèces
- ENT2 : Période en entreprise (6 semaines)

4. PRÉPARATION A LA SESSION D'EXAMEN

Préparation de la mise en situation professionnelle et de l'entretien final.

Informations destinées au candidat en amont de la session et concernant la liste une liste de 65 espèces végétales et 35 espèces animales, et rassemble une collection de documents iconographiques (photos ou planches botaniques et zoologiques) représentant ces espèces.

PRÉ-REQUIS : Public sachant lire ou écrire, intéressé à transmettre, amateur d'agroécologie et écoactivités.

DURÉE & TARIF: 840 heures en présentiel, dont 420 heures en entreprise ; 35h/semaine ; 10500 € par stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéoprojection de documents Powerpoint et audiovisuels

Explication au tableau blanc

Supports numériques transférés sur clé USB

Actions de formation en situation de travail

Plateau technique dédié conforme au référentiel d'évaluation

ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle Questionnaire professionnel Questionnement à partir de production(s) Entretien individuel

DÉBOUCHÉS:

- Auto-emploi de technicien du génie écologique
- Agent d'entretien des rivières
- Ouvrier d'entretien des espaces naturels
- Agent d'entretien du littoral
- Ouvrier d'entretien nature et biodiversité
- Technicien des éco-activités

REGLEMENTATION D'ACTIVITES (LE CAS ECHEANT)

Le certificat SST est indispensable pour exercer ce métier

Les vaccins nécessaires doivent être à jour afin d'éviter toute contamination de l'animal à l'homme ou de l'homme à l'animal lors de contacts accidentels directs ou indirects.

Selon l'activité de l'entreprise et le poste de travail occupé par l'ouvrier du génie écologique, des formations règlementaires peuvent être nécessaires :

- CACES R482 catégories A, C1, E
- CACES R490
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Permis de conduire de la catégorie BE.

ACCESSIBILITÉ PSH: Formation accessible aux personnes en situation de handicap; nous contacter pour toute disposition spécifique.



